

Compte rendu Du Conseil Municipal de Le Ribay

Séance du 21 AVRIL 2011

Le 21 avril 2011, à 19 h 00 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Ribay se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, André ROCTON

1°) Budgets primitifs 2011

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les budgets 2011, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Budget Communal

En fonctionnement	381 519.15 €
En Investissement	180 183.84 €

TAUX COMMUNAUX INCHANGÉS EN 2011

Compte tenu de la réforme de la taxe professionnelle qui entraîne la modification du calcul des taux de référence, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux ainsi modifiés et fixe les taux d'imposition 2011 des 4 taxes directes locales comme suit :

- 21.87 % pour la taxe d'habitation
- 23.09 % pour la taxe foncière (bâti)
- 44.49 % pour la taxe foncière (non bâti)
- 18.83 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises

Budget Logement

En fonctionnement	98 016.07 €
En Investissement	313 409.27 €

Budget Assainissement

En fonctionnement	19 136.07 €
En Investissement :	18 290.60 €

Le conseil a fixé comme suit les tarifs assainissements pour l'année 2011

Forfait annuel	62.00 €
Redevance sur consommation	0.33 € / m ³

Budget "Résidence des Tisserands"

En fonctionnement	71 553.77 €
En Investissement	71 553.77 €

Budget " Résidence de Normandie"

En fonctionnement	25 304.45 €
En Investissement	25 304.45 €